



Cette formation est éligible au CPF  
Fiche RNCP : 40743

## DEAP AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE

Elancourt (78)

### Présentation

Le Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture est un diplôme de niveau 4. Il est inscrit au répertoire national des certifications professionnelles.

Son objectif est de former des professionnels capables de mener des activités d'éveil, d'éducation et dispenser des soins d'hygiène et de confort pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien être et l'autonomie de l'enfant.

### Public concerné

Tout candidat à la certification répondant aux prérequis.

### Prérequis

- Être âgé de 17 ans au moins à la date d'entrée en formation,
- Avoir satisfait aux épreuves de sélection,
- L'admission se fera sur examen du dossier et un entretien oral (voir les détails sur la fiche d'inscription).

### Durée

- **770 heures** de formation théorique en présentiel et environ 10% de distantiel.
- **770 heures** de stage pratique, soit 22 semaines de 35h.

### Dates de formations

- Du **31 août 2026 au 28 juillet 2027**.

### Lieu

Centre de formation ifac  
4 rue Normandie Niemen, 78990 Elancourt

### Dates limites d'inscription

Merci de télécharger, compléter et nous adresser votre dossier d'inscription complet, en version papier au plus tôt.

Les dates butoirs de transmission, d'affichage des résultats et de confirmation d'inscription, seront prochainement fixées par l'ARS.

### Tarifs

|                                          |                                                                                                                                                                              |
|------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Frais d'inscription                      | 85 €                                                                                                                                                                         |
| Coût de formation parcours complet       | 7 700 €                                                                                                                                                                      |
| Coût de formation parcours partiel       | <ul style="list-style-type: none"><li>• Bloc 1 : 2 587 €</li><li>• Bloc 2 : 3 511 €</li><li>• Bloc 3 : 1 201 €</li><li>• Bloc 4 : 462 €</li><li>• Bloc 5 : 1 386 €</li></ul> |
| Parcours individualisé selon référentiel | Nous contacter                                                                                                                                                               |

### Dates d'informations collectives

À Elancourt (4 rue Normandie Niemen) à 9h30.

|                       |                    |
|-----------------------|--------------------|
| 16 février 2026 à 10h | 5 mai 2026 à 10h   |
| 2 mars 2026 à 14h     | 27 mai 2026 à 14h  |
| 20 mars 2026 à 10h    | 11 juin 2026 à 10h |
| 9 avril 2026 à 14h    | 30 juin 2026 à 14h |

Renseignements auprès de M<sup>me</sup> Zahra DERMOUH au 01 61 38 18 60 ou par mail à : [zahra.dermouh@dso.ifac.asso.fr](mailto:zahra.dermouh@dso.ifac.asso.fr)

### Sélections

Sur dossier de candidature complété et entretien oral en fonction des attendus.

### CONTACT



Zahra DERMOUH  
01 61 38 18 60  
[zahra.dermouh@dso.ifac.asso.fr](mailto:zahra.dermouh@dso.ifac.asso.fr)



[ifac-formation.fr](https://ifac-formation.fr)

Formation, animation, conseil - Association à but non lucratif  
à vocation éducative, sociale et territoriale.

## Objectifs

Le diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture permet d'acquérir les compétences pour prendre en soin l'enfant bien portant, malade ou en situation de handicap en liaison avec une équipe pluridisciplinaire, en milieu hospitalier ou extrahospitalier.

A l'issue de la formation vous serez en capacité :

D'accueillir l'enfant et le guider à son arrivée en structure.

Préparer et donner le repas en fonction de la prescription médicale de l'enfant.

- » Réaliser les soins et signaler les modifications de l'état de santé de l'enfant aux puéricultrices, aux parents,
- » Accompagner l'enfant dans l'apprentissage des gestes de la vie quotidienne et des règles en collectivités,
- » Collaborer avec l'ensemble des intervenants à la réalisation d'un objectif commun,
- » Réaliser un suivi d'activité,
- » Entretenir les locaux et aménager le lieu de vie, d'accueil des enfants et vérifier la sécurité des équipements.

## Contenu de la formation

**Bloc 1 :** Accompagnement et soins de l'enfant dans les activités de la vie quotidienne et de la vie sociale.

**Bloc 2 :** Évaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration.

**Bloc 3 :** Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants.

**Bloc 4 :** Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention.

**Bloc 5 :** Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité / gestion des risques.

## Méthodes mobilisées

- » Apports théoriques
- » Exercices d'application à partir de cas concrets
- » Travail en groupe
- » Conseil individualisé
- » Mise en situation professionnelle

## Modalités d'évaluation

L'obtention du diplôme d'auxiliaire de puériculture se valide par l'obtention d'une note supérieure ou égale à 10 sur 20 pour chacun des modules composant les 5 blocs de formation. Il n'y a pas de compensation entre les modules (en attente de modification par l'ARS).

L'évaluation est constituée d'épreuves écrites, orales, pratiques et de mises en situation professionnelles.

**Bloc 1 :** Etude de situation, évaluation des compétences en milieu professionnel.

**Bloc 2 :** Etude de situation en lien avec les modules 3 & 4. Evaluation comportant une pratique simulée en lien avec le module 5. Evaluation des compétences en milieu professionnel. Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2.

**Bloc 3 :** Etude de situations relationnelles pouvant comporter une pratique simulée. Evaluation des compétences en milieu professionnel.

**Bloc 4 :** Evaluation à partir d'une situation d'hygiène identifiée en milieu professionnel. Evaluation des compétences en milieu professionnel.

**Bloc 5 :** Etude de situation pouvant comporter une pratique simulée. Evaluation des compétences en milieu professionnel..

## Alternances et stage pratique

Possibilité d'entrée par la voie de l'apprentissage.

## Modalités d'accès aux personnes en situation de handicap

Notre centre de formation est accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour les autres situations de handicap, merci de bien vouloir vous mettre en relation avec notre référent.

Mail : [referent.handicapfpc@dso.ifac.asso.fr](mailto:referent.handicapfpc@dso.ifac.asso.fr)

